

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Numéro 197 Juillet 2014

# L'inFO44



## CADRE B

# CAP MUTATIONS du 17 juillet 2014

S  
P  
É  
C  
I  
A  
L  
  
C  
A  
D  
R  
E  
S



# B

### MOTION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Ce 17 juillet 2014, vous réunissez les représentants de la CAP des cadres B pour statuer sur le mouvement local de mutation au 1er septembre prochain.

Tout d'abord, 44 nous tenons à vous remercier d'avoir communiqué aux élus l'ensemble du projet ce qui permet d'avoir une visibilité accrue pour préparer au mieux cette CAP.

Nous déplorons que le calendrier des actes de gestion mis en place par la Direction Générale soit en totale inadéquation avec la vraie vie des services et, pire, avec celles des agents.

**FO DGFIP 44** condamne fermement la tenue des CAP nationales trop tardives. Cette situation est très lourde de conséquences.

Elle est tout d'abord complexe à gérer pour les équipes des RH. Elle pénalise aussi gravement les collègues en attente de leur affectation (logement, scolarité des enfants, modes de garde pour les plus jeunes, etc...).

D'autre part, nous ne pouvons pas ne pas évoquer non plus ici, la gravité de la situation dans laquelle la direction générale plonge sciemment ou pas, les départements notamment du fait des trop nombreuses vacances d'emploi de C et B : Sciemment ou pas ... car là n'est même plus la question !

- que ce soit une mauvaise anticipation des départs en retraite (ce qui en dirait long sur la désorganisation des services centraux)

- ou que ce soit en vue de la démarche stratégique :

- celle des Finances Publiques qui nous le craignons fortement, risque de déferler comme une lame de fond sur les effectifs et les structures,
- ou celle des douaniers qui, pour certains d'entre eux, devraient être reclassés aux Finances Publiques pour respecter leur maintien en résidence administrative. Bien entendu, **FO** se réjouit de cette possibilité pour les collègues de cette direction, mais demande à ce que soit en surnombre pour ne pas léser les actuels agents de la DGFIP.

Pour l'une ou l'autre de ces motivations donc, cela ne changera rien à la situation que vont vivre les services à la rentrée. Bon nombre de structures vont se retrouver dans des situations compliquées, voire dramatiques ! L'ensemble des personnels de tous grades va devoir en supporter les méfaits ...



Tous ces éléments ainsi que **2564 suppressions d'emplois annoncées pour Bercy** renforcent **FO DGFIP** dans sa revendication d'un retour à deux véritables mouvements annuels de mutations nationales

# -75,3 C et B !

Non, vous ne rêvez pas : il n'y a pas de **vraies** vacances d'emplois dans le 44 parce qu'il y a le nombre de "personnes" prévues par le TARGERFIP. Mais dans la réalité, il manque 75,3 emplois du fait de la non-couverture du temps partiel.....

Pour les postes et services, vacances d'emplois ou non couverture du temps partiel ce sera la même chose : **la bérézina** !

Les chiffres	B	C
Filière Fiscale	-15,8	-33,3
Filière Gestion Publique	-13,3	-12,9
Totaux	-29,1	-46,2
Taux de couverture	95,26 %	93,8 %

**- 75,3 temps partiels non couverts**



La Direction locale, bien consciente des difficultés à venir du fait des vacances et des nombreuses suppressions d'emplois des dernières années, se voit obligée de "geler" des postes : cela signifie en clair qu'elle doit arbitrer des choix tel que pourquoi pourvoir telle chaise plutôt que telle autre ! Il se peut aussi qu'un B soit en place sur un siège de C et la direction ne bougera pas la situation.

Pour tenter de ne pas pénaliser les agents, elle se propose d'accorder une (*petite*) priorité aux agents qui auraient été lésés par un gel sur une affectation. Elle a réuni les syndicats le 9 juillet sur ce sujet.



Pour **FO**, même si nous reconnaissons que la DRFiP44 fait ce quelle peut pour établir un mouvement qui lèse le moins possible les agents, il n'est pas question de cautionner une telle initiative. C'est une question de principe. En effet, il existe des règles ..... où allons-nous si chaque département se met à faire sa petite cuisine locale ?

**Si les règles (pourtant toutes neuves !) ne sont pas adaptées à la réalité des services, il est urgent de les modifier, et ce avant qu'elles n'aient provoqué des dégâts irréversibles pour les agents !!!!**

Cette fois, il n'y aura pas eu de gel pour les cadres B ! Notre direction a travaillé dans l'urgence. Lors de la réunion préparatoire instaurée pour ce mouvement et tenue la veille de la CAP plus que chaotique, la direction nous avait communiqué un projet de mouvements qui a connu des modifications importantes juste avant la CAP. Ce sont des conditions de travail inacceptables tant pour les RH que pour les élus.

Le manque de personnel dans le département fait que certains collègues sont nommés loin de chez eux. La direction affirme qu'elle fera ce qu'elle peut pour trouver une solution dans les meilleurs délais...



Il n'est désormais plus possible de mettre en ligne les mouvements. Si vous souhaitez en avoir connaissance rapidement, inscrivez-vous sur notre liste de diffusion. Pour cela rien de plus facile : un courriel sur notre boîte [fo.drifp44@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifp44@dgfip.finances.gouv.fr)

Les élus <b>FO</b> DGFIP en cadres B	Patrice CLERGEAU Titulaire	Agnès FAUBERTEAU Suppléante	Chrystelle TONNELIER experte
--------------------------------------	----------------------------	-----------------------------	------------------------------

☎ 02-40-20-76-56. - 📧 [fo.drifp44@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifp44@dgfip.finances.gouv.fr) - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

## Permanences

VERSAILLES : les mardi, jeudi et vendredi matins (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le lundi matin (02.40.74.03.87)